



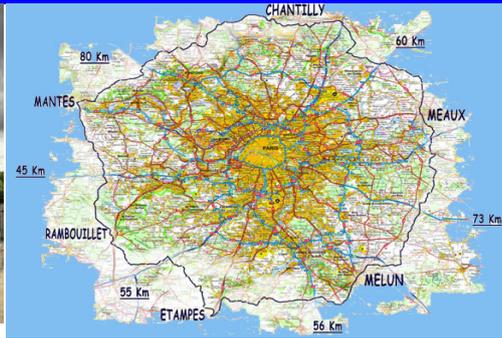
La Randonnée Permanente Bellevilloise

Souvenir François Générelli

Du 1^{er} Novembre au 31 Octobre



Vaux-le-Vicomte



Senlis

Présentation :

La randonnée cyclotouriste, anciennement Brevet Permanent Léon Mourard, dont les étapes débutaient aux portes de Paris pour dessiner des boucles de 50 km autour de la Capitale, s'est offerte une nouvelle jeunesse en 2012 avec un nouveau parcours francilien.

Une seule boucle touristique de 6 étapes de 45 à 80 km, pour un total de 370 km, relie les villes de Meaux, Melun, Etampes, Rambouillet, Mantes, Chantilly, toutes desservies par le RER. Les participants découvriront aussi les sites touristiques BCN -BPF : Blandy-les-Tours, Dourdan, Montfort-L'amaury. Ils pourront à leur guise réaliser une étape par jour ou plusieurs dans un sens ou dans l'autre. Pour obtenir le Brevet, ils devront parcourir les 6 étapes dans l'année en cours. Cette épreuve est dorénavant le Souvenir François Générelli, en mémoire de notre ancien Président, de son action pour le SCB et le Cyclotourisme. Le Souvenir Léon Mourard reste lié aux Randonnées Bellevilloises de la Capitale organisées en février.

Un Brevet certifié gratifiera les lauréats et ceux qui en feront la demande recevront une médaille du Sporting Club Bellevillois. Chaque année, la coupe François Générelli récompensera le club de la plus grande participation. Depuis 2014 ce Brevet est une des 7 Manches du Challenge Bellevillois qui récompense chaque année les Cyclos et les Clubs les plus fidèles aux randonnées Bellevilloises.

L'allure est laissée au choix des participants, elle ne pourra être inférieure à 15 km/heure. Un délai supplémentaire d'une demi-heure par étape est accordé aux Jeunes de moins de 18 ans, Féminines, Vétérans de plus de 60 ans, Personnes handicapées...

Suivant les itinéraires indiqués, les routes départementales et v.o. sont vivement conseillées, ainsi que le respect du code de la route, des personnes, des communes et de la nature.

Inscription :

Transmettre nom, adresse, mail, date de naissance, club, n° fédéral, n° de licence et chèque Bancaire à l'ordre du SCB.

Par courrier postal: Sporting Club Bellevillois Maison des Associations du 20° BL81 1-3, rue Frédéric Lemaître 75020 Paris

Tarifs : Licenciés 4€, -18ans gratuit, Non Licenciés 6€, -18ans 2€ A réception, un carnet de route sera retourné.

Renseignements Sur le Site : sc-bellevillois.com ou par Courriel : sc-bellevillois@ffct.org ou Par téléphone : 06.33.66.28.77



MEAUX



Melun



Etampes



Rambouillet



Mantes la Ville

Mantes



Chantilly

Homologation :

Chaque étape sera validée par sa Feuille de Route. Celle-ci sera tamponnée chez le commerçant ou autre, précisant le lieu et l'heure du départ ou de l'arrivée. Une fois le Carnet de Route complété, les concurrents le retourneront courant novembre au SCB. Pour homologuer le Brevet, les participants parcourront les 6 étapes entre le 1^{er} novembre et le 31 octobre sur une année. Les lauréats recevront leur récompense en décembre lors de l'Assemblée Générale du SCB Bellevillois où ils seront conviés pour partager un vin d'honneur.

Bonne route à tous.

Le Bureau du Sporting Club Bellevillois